

Sommaire

Éditorialp.1	Les animations estivales	p. 28 à 31
Échos du Conseil Municipal p. 2 à 11	L'école	p. 32 et 33
Betting au jour le jourp. 12 à 17	> La kermesse de l'école	
> 14 fuillet > Noces d'Or > Fête des voisins > AMITER	L'école maternelle > Une année sur le thème	
> Brioches > Brioches > Us ont nagé an profit des Restos du Coeur > Un enfant de Betting falt goûter le vin à deux chefs diétat > Il novembre	Infos protiques > Carte d'identité > Déchets ménagers et as > Réglementation	4
> Heldne Guthmuller Ultsch	Newsletter	p. 40
ÉCCEVII	Quizz	p.41
Les associations		
Directeur de Publication : Re Conception et réa Arobase Design - Freym www.arobase-desig Rédaction : Mairie o La Municipalité de Betting tient à rem rédacteurs et bénévoles qui ont participe	lisation: ing-Merlebach n.fr - 03 87 93 24 37 de Betting nercier tous les annonceurs,	



« Une année de plus s'éloigne, les conséquences se trouvent sur la règle du temps.»

Betting a traversé ce deuxième semestre, comme une grande partie de la France, sous le soleil et le manque d'eau. Si la plupart d'entre nous n'ont pas été affectés par cet état, nos agriculteurs ont souffert de cette manne qui nous tombe du ciel, quand elle reste raisonnable. Il est vrai que ce dérèglement climatique que l'on observe voilà un temps, doit nous interpeller et nous faire réagir dans le sens d'un respect plus réfléchi envers la planète. Essayons tous ensemble de faire un effort, pour nous, pour les générations futures, pour ce sol qui nous nourrit.

Nos animations estivales se sont déroulées sans nuage.

Les enfants de Béning et Betting ont été nombreux à bénéficier des sorties proposées par nos deux communes et les animations de nos associations respectives.

En cette fin d'automne, enfin la deuxième phase des travaux de la requalification du centre village a commencé. Si le résultat de cet aménagement doit sécuriser cet endroit, mais aussi valoriser notre patrimoine, il aura dans un premier temps beaucoup d'impacts négatifs sur la circulation journalière. Ainsi je vous demande un peu d'indulgence et de patience, mais surtout de respecter les signalisations qui seront mises en place. Avec plus de 8 300 véhicules/jour qui traversent notre village, ces travaux deviennent de plus en plus nécessaires.



Vous aurez compris, la fin d'année est proche, un petit regard en arrière n'est pas de la nostalgie, il doit nous ressourcer pour que demain soit encore plus exceptionnel.

Le conseil municipal se joint à moi, pour vous souhaiter une année 2020 en osmose avec vos attentes mais surtout qu'elle vous garde en bonne santé

Le Maire, Roland RAUSCH.

Échos du conseil municipal

Compte-rendu de la réunion du 28 juin 2019

Présentation du projet de requalification de la rue Principale tronçon entrée Guenviller/Seingbouse jusqu'à l'église et de la rue des Fours à Chaux, en présence du Cabinet Guelle et Fuchs

Demande de subvention pour l'opération de requalification de la rue Principale - tronçon entrée Guenviller/Seingbouse jusqu'à l'église et de la rue des Fours à Chaux

Le Maire présente au conseil municipal, l'opération de requalification de la rue Principale - tronçon de l'entrée du village côté Guenviller/Seingbouse jusqu'à l'église et de la rue des Fours à Chaux, comprenant l'effacement des réseaux et l'aménagement des voiries.

Le plan de financement :

montant total HT de l'opération	1 484 500€
montant des honoraires de maîtrise d'œuvre	31 836€
■ subvention Département - AMITER escomptée 13 %	192 985€
subvention Département - AMISSUR escomptée	30 000€
subvention Sous Préfecture - DETR électricité led	16 000€
subvention Sous Préfecture - DETR Place de la Fontaine	12 000€
subvention Communauté de Communes de Freyming-Merlebach	33 698,48 €
subvention Syndicat d'Electricité de Forbach	50 000€

La part restante sera financée sur les fonds propres soit 881 652,52 € et par un emprunt de 300 000 €.

Le conseil municipal par 11 voix pour et 1 abstention (Hellé Patricia) :

- approuve la réalisation de cette opération,
- adopte le plan de financement,
- adhère au dispositif AMITER et sollicite une subvention du Conseil Départemental à ce titre,
- autorise le Maire à déposer les dossiers de demandes de subvention susceptibles de financer ce projet.



Participation des entreprises au financement du bulletin municipal

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver la contribution financière des entreprises à la publication du bulletin municipal. En contrepartie de l'insertion d'une publicité dans le bulletin municipal deux fois par an, ces entreprises versent une participation fixée selon les tarifs annuels suivants : 1/4 page : 55 €, 1/3 page : 100 €, 1/2 page : 140 €, 1 page : 245 €, couverture : 460 €.

Les entreprises qui participent au financement du bulletin municipal sont :

- Hypermarché Leclerc (460 €)
- Ghia (140 €),
- CMPM (100 €),
- Aug Distribution (100 €),
- Tilly (55 €),
- SB Conception (55 €).

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la participation financière de ces entreprises.

Convention de partenariat financier entre Béning-lès-Saint-Avold et Betting relative aux dépenses des animations estivales

Les animations estivales seront organisées en partenariat avec la commune de Béning-lès-Saint-Avold durant les mois de juillet et août 2019.

Les activités sportives et ludiques proposées, sont destinées aux enfants des deux communes, âgés de 5 ans à 17 ans et seront encadrées par des membres des associations locales et les équipes municipales sur la base du bénévolat.

Le Maire propose au conseil municipal de signer une convention qui définit les modalités financières de ce partenariat. Ainsi les frais engagés seront répartis proportionnellement aux nombres d'enfants résidents ou scolarisés dans chacune des deux communes.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- accepte l'organisation des animations estivales avec la commune de Béning-lès-Saint-Avold,
- autorise le Maire à signer la convention de partenariat financier.

Échos du conseil municipal

Compte-rendu de la réunion du 2 août 2019

Convention entre le Département de la Moselle et la commune de Betting concernant la requalification de la rue Principale sur les RD 80 et RD 110 E

La présente convention a pour objet de définir les conditions de réalisation, de financement et de gestion ultérieure de la requalification de la rue Principale sur les routes départementales n°80 et n°110 E à Betting.

Le document reprend notamment les points suivants :

- la description des travaux prévus sur le domaine public routier départemental entre les PR 4 + 276 et 4 + 752 de la RD 80 et entre les PR 2 + 061 et 2 + 105 de la RD 110 E,
- les aménagements devront respecter, les prescriptions techniques imposées par le Département et les obligations réglementaires relatives aux Personnes à Mobilité Réduite et au transport scolaire...
- la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune et la maîtrise d'œuvre par le Cabinet Guelle et Fuchs,
- les travaux seront financés en totalité par la commune, sans aucune incidence financière sur le budget routier du Département,
- le Département assurera la gestion et l'entretien de la chaussée départementale, hors îlot, par contre l'entretien et la gestion de l'ensemble des aménagements réalisés dans le cadre du projet seront à la charge de la commune.

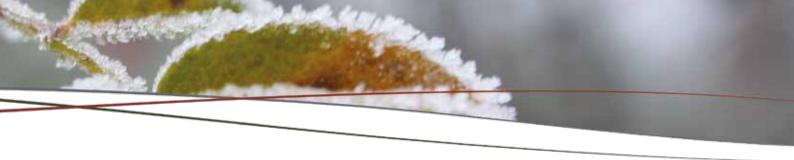
Après réalisation des travaux communaux, objet de la convention, le Département mettra en œuvre une nouvelle couche de roulement sur la chaussée départementale.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le Département de la Moselle concernant la requalification de la rue Principale sur les RD 80 et RD 110 E.

Compte-rendu de la réunion du 12 août 2019

Attribution du lot 1 du marché de travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement des voiries : rue Principale et rue des Fours à Chaux

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 mai 2019, en présence du maître d'œuvre - M. Fuchs du Bureau d'Études Guelle et Fuchs de Forbach - pour procéder à l'ouverture des plis du marché de travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement des voiries : rue Principale (entrée du village côté Seingbouse/Guenviller jusqu'à l'église) et rue des Fours à Chaux, du lot 1 : génie civil des réseaux secs, câblage BT, câblage téléphone et éclairage public.



Les quatre offres déposées par les entreprises, sur une plateforme dématérialisée conformément au nouveau Code de la Commande Publique, ont été analysées par le maître d'œuvre. Après vérifications et demandes de précisions complémentaires, le maître d'œuvre a établi le classement des entreprises, au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Le Maire propose au conseil municipal, de retenir l'offre du mieux disant qui est celle de la société SAG Vigilec de Cocheren d'un montant de 639 895,41 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le lot 1 à la société SAG Vigilec de Cocheren et autorise le Maire à signer les documents afférents à ce marché.

Protocole d'accord avec Orange relatif aux travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication : rue Principale (entrée du village côté Seingbouse/Guenviller jusqu'à l'église) et rue des Fours à Chaux

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication, propriété d'Orange, rue Principale (entrée du village côté Seingbouse/Guenviller jusqu'à l'église) et rue des Fours à Chaux, un protocole d'accord doit être signé avec la société Orange.

Cet accord présente la procédure de réalisation de l'opération de dissimulation des réseaux aériens de télécommunication, les missions et obligations de la collectivité, du maître d'œuvre et de la société Orange.

Le document est complété par un recueil des règles techniques, une fiche de dépose des matériels et une fiche d'information de l'opération.

De plus, une convention contractuelle formalisant les modalités juridiques et financières sera transmise pour signature avant le commencement des travaux.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer le protocole d'accord n°CNV-HD4-54-19-00114624, avec la société Orange et les différentes pièces afférentes à cette opération.

Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2019

Remboursement des frais d'utilisation des équipements par l'Alliance Sportive Seingbouse-Betting-Henriville à la commune de Henriville

Une convention de mutualisation des équipements sportifs, utilisés par l'Alliance Sportive Seingbouse-Betting-Henriville a été signée en 2017. Cette convention fixe les participations financières respectives des 3 communes aux frais de fonctionnement et aux dépenses d'investissement; Seingbouse: 50 %, Betting: 25 % et Henriville: 25 %

La commune de Henriville a établi un tableau de répartition retraçant les dépenses en gaz, électricité, essence, eau, éclairage de stade et divers pour les périodes allant du 28.08.2017 au 31.12.2018 et du 01.01.2019 au 30.06.2019.

Échos du conseil municipal

- Pour la période 28.08.2017 au 31.12.2018, le coût global est de 9 560,14 € soit 2 390,03 € pour Betting.
- Pour la période du 01.01.2019 au 30.06.2019, le coût global est de 1 556,74 € soit 389,18 € pour Betting.

En 2018, la commune de Betting avait versé la somme de 1 663,76 € TTC à la commune de Henriville pour l'acquisition d'une tondeuse. Ce matériel n'étant plus utilisé dans le cadre des activités du club de football, cette somme sera déduite de la participation due à Henriville.

Le montant à verser à la commune de Henriville est de : 2 390,03 € + 389,18 € - 1 663,76 € = 1 115,45 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de rembourser la somme de 1 115,45 € à la commune de Henriville.

Bilan de la gestion du périscolaire et de la cantine et remboursement des frais à la commune de Béning-lès-Saint-Avold.

Le bilan de la gestion commune du périscolaire et de la cantine de Béning-lès-Saint-Avold et de Betting, pour la période du 3 septembre 2018 au 5 juillet 2019 est le suivant :

	Béning		Betting	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Tickets de cantine		16 865,50€		
Fourniture des repas	14 671,04€			
Périscolaire		3 656,90 €		
Goûters périscolaire + divers			453,55€	
Frais de personnel	27 637,13€		8 761,57 €	
Indemnité du régisseur	220,00€			
Assurance véhicule du personnel	70,00€			
Matériel spécifique de la cantine	237,27€			
Carnets à souche de la cantine	284,40 €			
Forfait copies	50€			
Total	43 169,84€	20 522,40 €	9 215,38€	0€

- Le total des dépenses pour Béning après déduction des recettes est de 22 647,44 €.
- Le total des dépenses pour Betting après déduction des recettes est de 9 215,38 €.
- La somme due à la commune de Béning est de 6 716,03 € = (22 647,44 € 9 215,38 €) / 2.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve ce bilan et accepte de rembourser 6 716,03 € à la commune de Béning-lès-Saint-Avold, au titre de la gestion commune du périscolaire et de la cantine pour l'année scolaire 2018/2019.



Bilan financier des animations estivales 2019

Le Maire présente le bilan des animations estivales organisées en partenariat avec la commune de Béning-lès-Saint-Avold. Conformément à la délibération adoptée le 28 juin 2019 et à la convention signée par les deux communes le 5 juin 2018, la commune de Béning s'engage à rembourser les frais (entrées, transports...) payés par la commune de Betting, proportionnellement au nombre d'enfants qui résident dans sa commune.

Le coût total des animations pour les 2 communes est de 6 526,90 €, de cette somme sont déduites les participations des enfants, le montant restant dû par la commune de Béning est de 1 211,63 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve ce décompte et l'établissement d'un titre de recettes de 1 211,63 € émis à l'encontre de la commune de Béning-lès-Saint-Avold.

Décision budgétaire modificative N°2

Des évolutions techniques (sauvegarde des données, mises à jour...) et réglementaires (réforme de la comptabilité...), nous obligent à remplacer le matériel informatique et les logiciels du secrétariat. La société JVS-Mairistem de Châlons en Champagne, a remis une proposition financière de 1 969,20 € TTC pour le renouvellement du matériel (équipement, installation et antivirus) et une proposition de 7 074,96 € TTC pour les logiciels et la sauvegarde des données.

Aucune prévision budgétaire n'ayant été inscrite au budget primitif 2019, il est nécessaire de prévoir une somme de 2 000 € au compte 2183 « Matériel de bureau et informatique » et de 8 000 € au compte 2051 « Concessions et droits similaires » pour financer cet investissement, et déduire le montant de 10 000 € du compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours - voiries et réseaux ».

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le transfert des sommes de 2 000 € et de 8 000 € du compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours - voiries et réseaux » respectivement au compte 2183 « Matériel de bureau et informatique » et 2051 « Concessions et droits similaires ».

Modification des tarifs des concessions au cimetière communal

Le Maire propose de revoir les tarifs des concessions au cimetière communal comme suit :

Concessions de terrain

- concession simple de 30 ans pour un montant de 50 €.
- concession double de 30 ans pour un montant de 100 €.

Concessions au columbarium

■ concession de 30 ans pour un montant de 700 €.

Jardin du souvenir

■ plaquette d'identification apposée sur la colonne du souvenir pour un montant de 50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs des concessions du cimetière communal.

Échos du conseil municipal

Attribution du lot 2 du marché de travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement des voiries : rue Principale et rue des Fours à Chaux

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 septembre 2019, en présence du maître d'œuvre - M. Fuchs du Bureau d'Etudes Guelle et Fuchs de Forbach pour procéder à l'ouverture des plis du marché de travaux d'effacement des réseaux et d'aménagement des voiries : rue Principale (entrée du village côté Seingbouse/Guenviller jusqu'à l'église) et rue des Fours à Chaux, du lot 2 : aménagement de la voirie et aménagements paysagers.

Les quatre offres déposées par les entreprises, sur une plateforme dématérialisée conformément au nouveau Code de la Commande Publique, ont été analysées par le maître d'œuvre. Après vérifications et demandes de précisions complémentaires, le maître d'œuvre a établi le classement des entreprises, au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Le Maire propose au conseil municipal, de retenir l'offre la mieux disante qui est celle de la société Eurovia Alsace-Lorraine de Forbach d'un montant de 807 435,40 € HT, soit 968 922,48 € TTC.

Le conseil municipal par 12 voix pour et 2 abstentions (Blaise Alain - Hellé Patricia), décide d'attribuer le lot 2 à la société Eurovia de Forbach et autorise le Maire à signer les documents afférents à ce marché.

Renoncement d'une charge grevant des parcelles appartenant aux consorts Gamel

Le notaire en charge de la succession de Gamel Joseph et Marguerite, nous a signalé que les parcelles cadastrées 94 et 95 section 02, situées 13 rue de la Croix, sont grevées d'une ancienne charge au Livre Foncier. Cette charge inscrite en 1909, consiste en une interdiction de construire, stipulée au profit de la commune.

Il nous est demandé de prendre une délibération pour renoncer à cette charge et ainsi lever l'interdiction de construire.

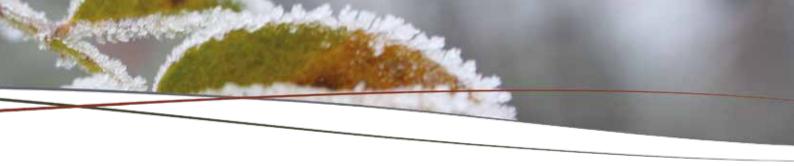
Le conseil municipal à l'unanimité, renonce à la charge inscrite au Livre Foncier au profit de la commune concernant les parcelles 94 et 95 section 02.

Acquisition d'une bande de terrain le long de la voirie chemin de Béning aux consorts Champlon/Richard/Gilles

Une extension du réseau d'assainissement a été réalisée, chemin de Béning, sur un terrain privé cadastré section 02 parcelle 89 d'une contenance de 40 ares 10 ca

Les propriétaires ; Gilles Eugène, Gilles Chantal, Gilles Sylvie, Richard Madeleine, Champlon Aline et Champlon Claude, ont accepté de céder une bande de terrain de 17 ca le long de la voirie, à la commune, dans laquelle est posée la nouvelle conduite. Le prix convenu est de 6 000 € l'are et la mise en place d'un regard d'assainissement.

Le conseil municipal par 13 voix pour et 1 abstention (Flauss Léon), accepte l'acquisition d'une bande de terrain de 17 ca de la parcelle 89 section 02 au prix de 6 000 € l'are et la mise en place d'un regard d'assainissement, la prise en charge des frais de géomètre et de notaire et autorise le Maire à signer les documents afférents à cette transaction.



Acquisition d'une parcelle route Nationale de la commune de Freyming-Merlebach

La commune de Freyming-Merlebach est propriétaire de la parcelle cadastrée section 09 n°117 d'une contenance de 10 ares 92, située route Nationale au niveau de l'entrée d'autoroute A320 (côté droit). La commune n'ayant aucun intérêt à conserver ce terrain dans son patrimoine, propose de nous le céder à l'euro symbolique et à prendre en charge les frais de notaire. Il est à noter que ce terrain est classé en zone naturelle inondable dans le plan local d'urbanisme.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte l'acquisition de la parcelle 117 section 09 à l'euro symbolique, que les frais afférents à cette transaction soient pris en charge par la commune de Freyming-Merlebach et autorise le Maire à signer les documents.

Situation de la trésorerie

La situation de la trésorerie présentait :

- **Au 1**er **juin 2019**, un solde créditeur de 1 156 547,51 €.
- Au 1er juillet 2019, un solde créditeur de 1 159 469,55 €.
- Au 1er août 2019, un solde créditeur de 1 190 839,15 €.
- Au 1er septembre 2019, un solde créditeur de 1 243.294,22 €.
- Au 1er octobre 2019, un solde créditeur de 1 247 852,49 €.
- Au 1er novembre 2019, un solde créditeur de 1 268 419,89 €





Échos du conseil municipal



Situation des demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi

Au 15 juin 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 62 dont 45 hommes et 17 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 43 (70 %).

■ Au 15 juillet 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 56 dont 40 hommes et 16 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 40 (71 %).

Au 15 septembre 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 46 dont 34 hommes et 12 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 31 (67 %).

Au 15 octobre 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 47 dont 34 hommes et 13 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 34 (72 %).

Au 15 novembre 2019

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 54 dont 40 hommes et 14 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 35 (65 %).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

Travaux communaux

Deux chantiers importants ont marqué ce deuxième semestre

- Le premier, la remise en état du chemin de Betting vers Hombourg-Haut réalisée, par la Communauté de Communes dans son programme des pistes cyclables, ainsi que l'installation de feux à l'intersection des rues de la Libération et de la rue de la Croix. Ces feux vont améliorer la sécurité de ce croisement, mais aussi permettre aux cyclistes de le traverser en sécurité pour poursuivre vers la future piste de Betting vers Béning qui devrait être aménagée l'an prochain.
- Le deuxième chantier est la remise en état du pont qui enjambe l'autoroute A4 et qui va de Betting vers Béning. Ces travaux sous la maîtrise d'ouvrage de la Sanef consistaient à la remise en état de la structure, des joints, des rambardes de sécurité et la mise en place d'un tapis de roulement neuf. Voilà ce pont, construit il y a 45 ans, apte pour le service pour les années à venir.









Le principal chantier sur ce deuxième trimestre est bien le commencement des travaux rue Principale, rue des Fours à Chaux et la requalification de la place de la Fontaine. La mise en œuvre a été plus longue que prévue.



- Le lot n°1, l'effacement des réseaux, a été attribué en séance du conseil municipal à la société SAG Vigilec de Cocheren pour un montant de 639 895, 41 € HT le 12 août 2019. La durée du chantier prévue est de 28 semaines.
- Le lot n°2, aménagement des voiries, a été attribué en séance du conseil municipal à la société Eurovia Alsace-Lorraine de Forbach pour un montant de 807 435,40 € HT le 15 novembre 2019. La durée du chantier prévue est de 43 semaines.

Demandes de subventions

ALLIANCE SPORTIVE SEINGBOUSE-BETTING-HENRIVILLE

L'Alliance Sportive Seingbouse-Betting-Henriville sollicite une aide financière de 1 000 € pour la saison 2019/2020, pour faire face aux frais générés par le développement de leur activité.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 2 voix contre (Iciek Viviane - Péric Martine), décide de verser une subvention de 1 000 €.

ASSOCIATION JACQUES PRÉVERT

L'Association Jacques Prévert de Cocheren, sollicite une participation financière pour l'acquisition d'un véhicule destiné au transport des personnes à mobilité réduite. Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 50 € à l'Association Jacques Prévert.

■ LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue intervient dans les domaines de la recherche, du financement d'équipements de soins, du dépistage, de la prévention et de l'aide sociale auprès des patients. Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 50 € au comité de Moselle.



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Face à l'aggravation de la précarité des familles, aux ravages de la pauvreté chez les enfants et les adolescents, et à tous les problèmes nouveaux posés par un afflux de migrants jusqu'ici inégalé, l'association apporte aide et soutien aux plus démunis. Le Secours Populaire Français intervient sous des formes diverses : alimentation, aide aux paiements des prestations EDF-GDF, des loyers, centres de vacances et de loisirs pour les enfants, accès à la santé, à l'éducation, à la culture et

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de verser une aide financière de 50 € à la Fédération de la Moselle du Secours Populaire.

Betting au jour le jour

14 juillet

De mai à octobre 1789, les Français assistent à la fin d'un monde. En quelques semaines la monarchie fait place à la souveraineté nationale. Et la société connaît de profonds bouleversements.

La révolution inscrivait dans sa Déclaration des Droits de l'Homme, la liberté des cultes à toutes les religions. Dans sa suite il y a eu la laïcisation. En 1801, Bonaparte signe le concordat.

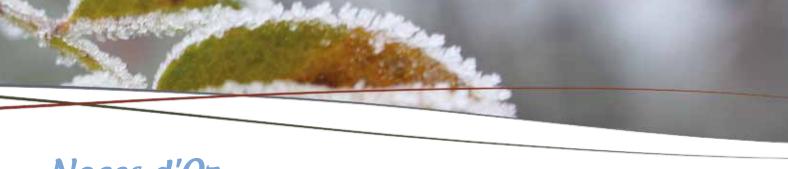
Aujourd'hui il est essentiel de rappeler que la liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent s'exercer sans responsabilités.

Chaque citoyen est garant de ses actes qui doivent s'inscrire dans une logique collective et non individualiste. L'attention à l'autre doit être présente au quotidien









Noces d'Or

Madame Luigia LICATA née MARTINESE est née le 1er juillet 1950 à Gallipoli en Italie.

Venue à Forbach en 1959, elle a exercé le métier de repasseuse en usine en Allemagne.

Monsieur Vincenzo LICATA est né le 7 août 1941 à Favara en Sicile. Venu en Allemagne en 1964, il a exercé le métier de couturier.

C'est sur le lieu de travail qu'ils se sont rencontrés et se sont dit oui le 6 juin 1969.

De cette union sont nés 5 enfants et 16 petits enfants.

Entourés affectueusement de toute leur petite famille et d'une délégation du conseil municipal, les époux, en ouvrant une bouteille de champagne, ont fait le vœu que le pétillant de leur vie de couple dure encore autant, voire l'éternité.



Fête des voisins

Le lotissement rue de la Source a été pour la deuxième fois envahi par tous ses habitants pour fêter un art de vivre, celui de se retrouver entre voisins. Partager des sourires, se parler, se connaître, en fait, d'être heureux sur ce petit coin de notre commune. La température était là comme la bonne humeur. Un exemple à suivre.



Bettling au jour le jour

AMITER, Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires

Le dispositif AMITER détermine les modalités du partenariat financier 2015-2020 entre le Département de la Moselle et les collectivités pour que leurs interventions soient coordonnées au profit des populations et des territoires mosellans, en tenant compte des contextes locaux et des problématiques identifiées par chacun des partenaires sur le terrain.

Cette convention reflète la volonté de chacun des signataires de s'engager dans une action collaborative pertinente et favorable à la Moselle.

La signature de la convention protocolaire AMITER 2015-2020 concernant la requalification de la rue Principale, le parking place de la Fontaine et la rue des Fours à Chaux a eu lieu en mairie de Betting le 04 octobre 2019 sous l'œil attentif de notre conseiller départemental Laurent Kleinhentz. Le Département de la Moselle représenté par le Vice-Président du territoire, Monsieur Jean-Paul Dastillung et notre collectivité ont signé ce partenariat qui accorde 192 000 € pour l'opération citée.

De cette convention de 2015-2020, entre le Département et ses collectivités, nous avons bénéficié de deux aides.

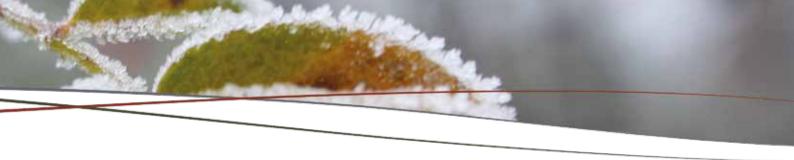
La première pour les travaux de la rue de la Croix, sa place et le chemin de Béning de 150 000 € pour des travaux au montant de 875 000 € HT.

La deuxième, 192 000 €, pour ces travaux de la rue Principale, entrée village côté Seingbouse à l'église, le parking place de la Fontaine et la rue des Fours à Chaux pour un montant de 1 516 336,00 € HT.

Une aide cumulée de 342 000 € pour 2 391 336 € HT investis. Soit +/- 16,7 %.

Le Département est le partenaire privilégié pour accompagner nos communes.





Brioches

Voilà une bonne année briochée. La collecte au profit de l'Apei Moselle, une association reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, qui s'est donnée pour mission d'accueillir les personnes handicapées mentales et leurs familles, de les écouter, de les accompagner et de construire des solutions adaptées à leurs attentes et besoins tout au long de leur vie a été très généreuse à Betting. Au total 1371,00 € ont été récoltés, le coût des brioches déduit, le solde est de 1049,16 €. La collecte organisée sur le territoire de Rosselle et Nied contribuera exclusivement aux projets sur ce territoire. De ce fait ces fonds sont affectés à l'aménagement de nouveaux locaux pour les ESAT de Saint-Avold et d'Altviller.

Merci pour cette générosité.

Ils ont nagé au profit des Restos du Cœur

Dimanche 17 novembre s'est tenu les « 10 h de la solidarité au profit des Restos du Cœur » à la piscine Aquagliss de Freyming-Merlebach.

Pendant une heure de nage, les participants doivent collectivement parcourir la plus grande distance. Le but de cette opération est de récolter des fonds au profit des Restos du Cœur de Moselle-Est.

La commune verse 50 centimes par 100 mètres nagés. 3 € pour la séance d'aquagym. 2 € par 1/2 h pour l'aquabike. 12000 mètres ont été nagés. Un grand merci à tous les participants qui ont représenté notre commune. Un don de 102,50 € a été versé grâce à leurs efforts. Merci.



Betting au jour le jour

Un enfant de Betting fait goûter le vin à deux chefs d'État

Jean-Marie Pratt, qui réside à Shanghai, a été choisi en sa qualité de sommelier pour présenter une dégustation de vins sur le pavillon français à la foire internationale de cette ville au Président de la République française et au chef de l'État chinois lors de leur rencontre le 5 novembre dernier.

Jean-Marie a passé une bonne partie de son enfance et de son adolescence à Betting où résidaient ses grandsparents paternels, Alphonse et Angèle Pratt. Ses parents, Raymond et Marie-Thérèse, y résident toujours et luimême y vote toujours. Ajoutons que Papa, fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, lui a donné le goût du voyage, de l'apprentissage des langues et d'une grande ouverture au monde tout comme à ses cinq frères et sœurs dont deux sont chevaliers de la Légion d'Honneur.





Après avoir fréquenté le lycée franco-allemand de Sarrebruck puis le lycée hôtelier de Metz, l'intéressé a poursuivi ses études au lycée hôtelier de Strasbourg où il s'est spécialisé en sommellerie. En 2003, il remportait le premier prix au concours de meilleur élève sommelier de France après avoir été lauréat du concours général dans son domaine.

Immédiatement embauché en Angleterre, il y a travaillé pendant six ans dans les meilleurs établissements et notamment avec Gérard Basset (une référence mondiale), finissant chef sommelier dans un trois étoiles Michelin à

Londres. Désireux de retourner aux sources du métier, il a passé un an dans les vignobles et les caves en Afrique du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Californie. Puis il a suivi dans le monde entier pendant deux ans le réseau commercial d'un producteur néozélandais. Il entame désormais sa huitième année en Chine où il a créé sa société de commerce du vin : « Nous importons les vins de cinq domaines français et je suis concentré sur des missions de conseil et d'animation pour des entreprises et des clients particuliers. » Mais il n'imaginait pas un seul instant que son savoir-faire allait l'amener à servir un jour deux chefs d'État. « En rencontrer un dans une vie, c'est rare, mais coordonner une dégustation pour deux telles personnalités, c'est exceptionnel » confiait-il.

« Et je n'oublie pas mes origines et les belles années passées à Betting. Je suis fier bien sûr de représenter la France dans mon domaine de compétence, mais je suis également fier de tout ce que j'ai appris au contact des Bettingeois. Bien que n'ayant pas fréquenté le lycée hôtelier de Freyming-Merlebach, je pense à ses enseignants et surtout à ses élèves à qui je souhaite une belle carrière dans des métiers exigeants mais tellement gratifiants. »

11 Novembre

« La guerre n'est pas une maladie, c'est un mal insupportable parce qu'il vient aux hommes par les hommes. » (Sartre)



Devant ce devoir de mémoire, rarement nous évoquons notre territoire, la Moselle. Pourtant cette période fut très difficile, voire insupportable pour la majorité des Mosellans. En juin 1871, abandonnés par la France, les départements d'Alsace et de Moselle deviennent le Reichland Elsas Lothringen.

Novembre 1918 au balcon de l'hôtel de ville de Strasbourg, le Président Poincaré s'exclame devant une foule en liesse (le plébiscite est fait). Nous revoilà Français.

Entre 1870 et 1945 la Moselle a changé quatre fois de nationalité et chaque fois c'est un drame humain qui s'est joué. Les changements de souveraineté subis n'ont jamais respecté les droits de la population.

« Bâtir la paix, c'est de bâtir l'étable assez grande pour que le troupeau entier s'y endorme. C'est bâtir le palais assez vaste pour que tous les hommes s'y puissent rejoindre sans rien abandonner de leurs bagages. » (Saint Exupéry)





Hélène Guthmuller Ultsch

Hélène Guthmuller Ultsch, née à Sarreguemines en 1988 et habitante de notre village depuis sa naissance, a soutenu sa thèse de docteur en médecine générale à la faculté de médecine de Nancy le 21 novembre 2019.

La thèse avait comme sujet : Étude qualitative auprès de médecins généralistes : quels sont les leviers qui permettraient une augmentation du dépistage du cancer du col de l'utérus en Moselle ?

Le jury était présidé par M. le professeur Jean Marc Boivin, les juges MM. les professeurs Philippe JUDLIN et Thierry CONROY. Les directeurs de thèse M. le Dr Jean Michel MARTY et Mme la Dr Marie-Anne PIDOLLE.

Hélène a effectué sa scolarité à l'école primaire de Betting, suivi du collège Albert Camus de Freyming-Merlebach puis au lycée Jean Moulin de Forbach avec un baccalauréat scientifique, mention très bien. Elle a suivi son cursus de premier et deuxième cycle des études médicales à la faculté de médecine de Strasbourg, suivi de son troisième cycle en médecine générale à la faculté de médecine de Nancy. Elle compte s'installer en tant que médecin généraliste en Moselle Est. Nos félicitations.



État avil

lls sont nés



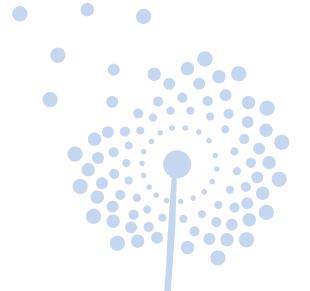
- Margaux, née le 30 avril 2019,
 fille de Laura SCHERER et de Jérémy MULLER,
 domiciliés 26 rue des Fours à Chaux.
- Alexander, né le 7 octobre 2019, fils de Carmen HENK et de Philippe LIPSKI, domiciliés 25 route Nationale.
- Giulia, née le 5 novembre 2019,
 fille de Laura GIUNTA et de Alexandre PIROTH,
 domiciliés 16 rue du Moulin Zone Artisanale.
- Jules, né le 26 novembre 2019, fils de Stéphanie RICHARD et de Stéphane CHAMPLON, domiciliés route de Guenviller.
- Lina, née le 26 novembre 2019,
 fille de Belinda DI MARIA et de Aaron SZNAPKA,
 domiciliés 106 rue Principale.

Ils nous ont quittés

- Mme Françoise DERDINGER née LEGATO, domiciliée 17 rue du Moulin - Zone Artisanale, est décédée le 11 juillet 2019, à l'âge de 77 ans.
- Mme Louise LORRAIN née BRUN, domiciliée 48 rue Principale, est décédée le 16 août 2019, à l'âge de 98 ans.
- Mme Marthe BRUN née MULLER domiciliée 8B rue Principale, est décédée le 23 septembre 2019, à l'âge de 92 ans.
- Mme Mathilde BERGDOLL née SCHAFF domiciliée 13 route Nationale, est décédée le 8 octobre 2019, à l'âge de 92 ans.

Ils se sont mariés

Dolorès FOERTSCH et Octave KOBANDO-KOMBOUROU, domiciliés 90 route de Betting se sont mariés le 14 septembre 2019.



Les associations

A.S.S.B.H: Sans Stade Fixe

Comme vous le savez, depuis le mois de Juillet le club s'est vu retirer l'accès au stade municipal de Henriville et fait au mieux pour survivre et pratiquer un peu de football.



Un nouveau challenge et pas des plus simples pour notre nouveau président, Alain Baro, de réussir à maintenir en vie les équipes seniors. Nous ne déméritons pas et accrochons la première partie du classement dans les deux championnats de D2 et D4. Un très joli 3ème tour de coupe de France face à l'Us Farébersviller et toujours en lice en coupe de Moselle.

Ce serait une hérésie de parler dans ce bulletin de nos équipes de jeunes, car comme vous pouvez vous en douter, apprendre le football a des enfants sans terrain c'est comme de leur apprendre à faire du vélo sans vélo... Nous avons dû les orienter dans les clubs aux alentours et nous leurs souhaitons le meilleur et un épanouissement le plus total.



Les associations

Le Raquette Club

L'assemblée générale a eu lieu le 3 septembre.

La composition du nouveau comité est la suivante :

■ Président : Fabrice SUPEC

■ Vice-président : Marie CHAMPLON

Secrétaire : Thomas WILLMES

■ Secrétaire adjoint : Francis CAYEN
■ Trésorier : Thierry MAYER

■ Trésorier adjoint : Dominique COLETTI

Assesseurs: Marc HENRICH

Fabio PAU

Jean Jacques PFORDT Laurent RICHARD Philippe ZIELKE

Nous accueillons M. CAYEN Francis comme nouveau membre et comme secrétaire adjoint et le remercions de venir renforcer notre équipe.

Le nombre de membres pour la saison 2019-2020 est de 24.

Le tournoi simple s'est déroulé le 13 octobre 2019 et a réuni une quinzaine de participants. Les 2 finales ont opposé Pierre Champlon à Jean Marc Henry et David Kirsch à Jean Michel Mayer.

Les vainqueurs sont respectivement Pierre Champlon et David Kirsch.

Le tournoi s'est terminé autour d'un bon repas



Le 7 juillet 2019 au matin, 17 marcheurs ont pu admirer sur un circuit de 8 km les boucles de la Sarre, pour se retrouver après l'effort pour un repas bien mérité dans une brasserie à Mettlach. Cette première sortie pédestre a été appréciée de tous les participants.



Comme tous les ans, nous participons aux animations estivales organisées par les communes de Betting et Béning, avec une sortie vélo sur le chemin de la coulée verte. Cette sortie a été peu suivie avec seulement 3 enfants de Betting présents.

La 10^{ème} édition de notre **choucroute alsacienne** a eu lieu le 20 octobre 2019, la participation était grande, les personnes ravies et satisfaites. Le raquette club vous remercie de votre confiance et de vos encouragements.





Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu **tous les vendredis à partir de 19h00.**Un accueil chaleureux leur sera réservé!



Les associations

Les Gymnastes

L'assemblée générale des gymnastes de Betting a eu lieu le 2 juillet dans la petite salle du Centre Socio-Culturel de Betting.

Cette année l'Association fête 35 années d'existence puisque les premiers statuts ont été déposés le 13 décembre 1984. Nos activités sont toujours aussi appréciées par les membres, qui viennent de diverses communes. Une fois de plus ils sont restés assidus et fidèles aux cours durant toute l'année.



Un nouveau comité a été élu à l'unanimité

■ Présidente : Éliane KRATZ■ Trésorière : Georgette KALETA

Secrétaire : Laurent BOURG

Assesseurs:

Marie-Louise BONIS, Carole COLETTI, Murielle KIEHL, Fabienne CHORVALLI, Josette BORDONNE, Murielle JEGENTOWICZ

Après de longues années en tant que secrétaire Mme Josette BORDONNE a souhaité laisser sa place afin de prendre du recul. Elle reste néanmoins fidèle à l'association. Nous tenions à la remercier pour son dévouement au sein du comité.

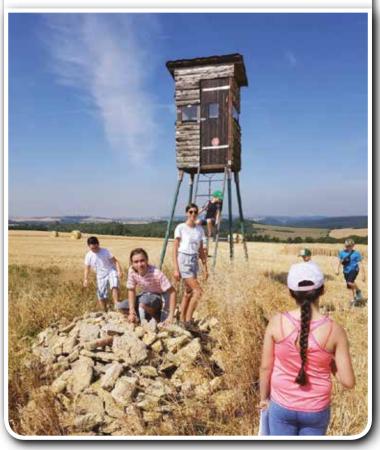
Bilan financier

L'association présente une situation financière stable et saine. On notera notamment en recettes : 4482,13 €, en dépenses : 4082,29 € pour un excédent de 399,84 €.



Animations estivales

Le 17 juillet 2019, l'association a organisé et encadré une journée géocaching « chasse aux trésors », sur la commune de Betting, celle-ci a été animée par M. LINET Jean Marie. Les jeunes inscrits ont été ravis par cette activité qui a été agrémentée par un goûter.





Cette année la télévision locale TV8 est venue à deux reprises filmer nos activités qui sont :

Gym douce, gym tonique, gym cardio tonique et yoga.

Nos activités pour la saison 2019-2020 ont repris :

- le lundi 9 septembre 2019 à 18h00 pour la gym douce/stretching et à 19h00 pour la gym tonique.
- le jeudi 12 septembre 2019 à 19h00 pour la gym tonicardiaque avec au programme renforcement musculaire de l'ensemble du corps et à 20h00 pour les cours de Hatha-Yoga.

À ce jour, nous comptons 50 membres inscrits, avec une majorité aux cours de yoga.

Repas membres/adhérent(e)s

Un repas a été organisé le 15 novembre 2019 à la Pergola où 32 membres se sont réunis autour d'un bon repas. Cet instant permet toujours d'échanger et de développer, par la même, la cohésion d'un groupe. Il se veut également convivial, le tout dans un esprit bon enfant.

Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année avec 2 séances d'essai gratuites.

Renseignements et inscriptions sur place lors des cours ou au 07 82 07 21 03.



Les associations

Le Groupe Vocal

2019 : Une année à nouveau bien remplie!

Janvier

À l'occasion de l'Assemblée Générale, le Groupe Vocal de Betting s'est à nouveau retrouvé le 20 janvier 2019 pour faire le bilan de l'année écoulée.

Après le compte rendu des activités de 2018, le président a remercié tous les membres du comité ainsi que l'ensemble des choristes pour leur engagement et leur assiduité tout au long de l'année. Pour clôturer l'exercice, le bilan financier a été présenté par le trésorier, les réviseurs de caisse l'ayant approuvé, le nouveau comité a pu être élu.

■ Président, chef de Chœur: SCHUTTAK Jean-Fred

■ Vice-président : CHAMPLON Marcel

■2ème vice-président : EBERT Emile

Secrétaire: SNIATECK Christine

Secrétaire adjointe : CAPPELI MariaTrésorier : OBERWEIS TheoTrésorière adjointe : HUBER Yvonne

■ Chargée des relations publiques :

CONTRINO Patricia

Assesseurs:

FRANCK Marie-France, MATHIA Annette, NEIS Annie, MATHIA Edouard, HOLZER Nicole, KLEIN Marie-Rose, LOEW Lucienne, OBERWEIS Raymonde, PINK Roger.



Mars

Notre désormais traditionnel et incontournable rendez-vous déguisé, vous comprendrez notre **repas carnavalesque**, fut à nouveau un succès.

Mai

Sur invitation du Conseil de Fabrique de HOCHWALD, notre groupe a pu faire vibrer l'assemblée, lors du **repas paroissial.**

Juillet

Toujours au rendez-vous pour nos jeunes, qu'il ne faut surtout pas oublier, le Groupe Vocal a assuré comme par les années passées, **l'activité Jeux de Fléchettes** dans le cadre des animations estivales, avec grand plaisir.







Fidèle à l'esprit de famille « à l'italienne », nous nous sommes retrouvés par un beau temps estival pour notre incontournable « **repas italien** » où comme les années passées, l'ambiance et les lasagnes étaient formidables...

Août

C'est par un temps estival que le pique-nique du Groupe Vocal a rassemblé tous ceux que les vacances n'ont pas mobilisés, pour un joyeux rendezvous où une ambiance amicale comme toujours a marqué l'été.

Octobre

Quoi de mieux que de se retrouver entre mélomanes et choristes dans une église à l'acoustique presque prévue pour ça, un dimanche, invités par la chorale Slovène « JADRAN » à l'occasion de leur festival international de musique, auquel le Groupe Vocal de Betting a eu la joie de donner de la voix.

Nous remercions tous nos membres et notre public pour leur soutien.

Bonne Année à toutes et à tous.

Le Groupe Vocal

Pour les amateurs de chants, nos répétitions ont lieu **tous les mercredis de 19 h à 21 h** au centre socio-culturel de Betting. N'hésitez pas à nous rejoindre si le « chœur » vous en dit.



Dates à retenir

Avant le passage à 2020, nous aurons le plaisir de nous retrouver pour une **soirée conviviale ou chants de Noël**, et petits fours seront de la partie pour notre traditionnelle fête de Noël.

Comme à l'accoutumée, le Groupe Vocal chantera Noël dans les maisons de retraite de la région.

Notre assemblée générale se tiendra le 12 janvier au centre socio-culturel de Betting.



Les associations

Le Syndicat Arboricole et Horticole





Fête champêtre

Notre **fête champêtre** du 28 juillet a eu une participation de plus de cent convives qui se sont régalés.

Régalés de cochon et de crudités sans oublier les pâtisseries confectionnées par les mains des fées de nos épouses. Dame météo était généreuse et vers 18 heures les derniers convives ont quitté les lieux.

Animations estivales

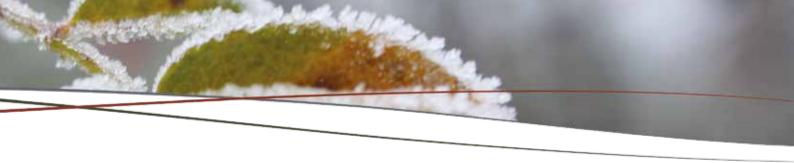
Nous avons emmené nos enfants au MINI CIRCUIT de Béning où Monsieur LESNIAK a initié nos têtes blondes à la manipulation des voitures de course. Un grand merci à lui et à Monsieur PINK pour leur prestation.





Assemblée générale

Notre assemblée s'est tenue le 5 octobre et ce ne sont pas moins de 130 personnes qui y ont participé. Et ont partagé un succulent repas concocté par maître TANZER du restaurant le Soc d'Or, s'en est suivi une tombola réalisée grâce à nos sponsors et plus de trente personnes sont parties avec des lots de valeur.



Sorties diverses

Le 13 Octobre nous avons organisé une sortie avec dîner spectacle qui nous a emmenés à **KIRRWILLER**.

Cette sortie a été un régal pour nos papilles d'une part, et un émerveillement pour nos yeux grâce au magnifique spectacle qui nous a été présenté. Tous les participants voulaient déjà réserver leur place pour la prochaine sortie.



Notre repas « **MOULES FRITES** » s'est déroulé le 24 Novembre avec 130 participants et a été un franc succès.

Cette année nous avons inversé les dates des repas Moules frites et des cochonnailles pour une raison d'approvisionnement.

Notre comité a décidé d'organiser une sortie à **AMSTERDAM** les 8, 9 et 10 mai. Sitôt les inscriptions ouvertes, les 51 places disponibles étaient prises d'assaut. Nous avons malheureusement dû refuser plusieurs inscriptions et nous nous en excusons auprès de nos membres que nous n'avons pu accepter. **Une réunion d'information sera organisée le lundi 20 janvier 2020.**

Dates à retenir

Sortie « **COCHONNAILLES** » le **2 février**, avec un nombre de places limité.

Sortie « **ASPERGES** » est programmée pour le **26 avril** au restaurant SCHREIBER à HASELBOURG. Les inscriptions seront ouvertes prochainement.

Le Président et l'ensemble du comité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de Noël et une année 2020 pleine de bonheur et de satisfactions.



Les animations estivales

Cette année, 25 animations ont été proposées en collaboration avec la commune de Béning, entre le 8 juillet et le 13 août, aux enfants de nos deux communes. Au total 385 participations, toutes activités confondues.

Le coût, participation des inscrits enlevée des sommes investies au prorata des participants, a été pour Betting de 1 967,27 €, et de 1 211,60 € pour Béning pour une dépense totale de 6 526,90 €.

Merci à nos associations respectives et à tous les bénévoles qui ont pris de leur temps pour nous aider à les encadrer et rendre cette opération possible une fois de plus.



Sortie au centre équestre EK-COMPET







Sortie à Gondwana

Bingo

Sortie Kinderwelt



Les animations estivales

Sortie à Tépacap!







Sortie à l'Ice Arena



Sortie à Europapark





Baptême de plongée

Compétition de tennis

L'école maternelle et primaire

La kermesse de l'école

En attendant l'arrivée des grandes vacances tant attendues, et afin de fêter dignement la fin de l'année scolaire, rien de tel que la kermesse de l'école!

Les enfants ont présenté un spectacle haut en couleurs où se sont côtoyés chants, danses et représentation de cirque, puis ont pu profiter des divers stands de jeux tels que le chamboule tout ou la pêche à la ligne.







Enfin, pour clôturer cette belle après-midi, parents, enfants et amis se sont retrouvés autour du repas roi de l'été : le barbecue !

Le soleil, le public nombreux et l'aide des parents ont fait de cette fête une véritable réussite.



AUG Distribution

FOURNITURES POUR BOULANGERIES & PÂTISSERIES

24, rue Nationale 57800 BETTING (03 87 04 78 15



L'école maternelle

Une année sur le thème de l'eau

Cette année, le projet pédagogique de l'école maternelle était axé sur l'eau.

Une année d'expérience pour comprendre les différentes propriétés de l'eau, son cycle, ainsi que son importance dans la vie de tous les jours, comment la préserver...



Après « Eau qui es-tu ?? - Eau qui abrites-tu ? » et pour découvrir les différentes espèces aquatiques, une sortie pédagogique à l'aquarium d'Amnéville est organisée.

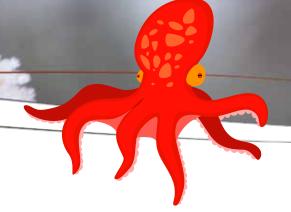
Suite à plusieurs expériences sur le « Flotte ou coule » réalisation de nos embarcations !

Après quelques petits tests, mise à l'eau en conditions réelles!

Super ça flotte!







Une dentition très impressionnante... même pas peur!

Ce projet comprenait également la réalisation d'un bassin dans l'enceinte de l'école... à partir de pneus de tracteurs, de pierres de champs et de beaucoup d'huile de coude, ce fut chose faite!





Pour clôturer le projet de l'année une journée dédiée à « l'EAU » : Présentation de nos travaux, exposés, jeu de piste dans le village avec les familles (sur quelques points d'eau) et enfin une inauguration officielle avec Mr le Maire, qui nous a permis de mener à bien ce projet (autorisations, travaux divers). Un grand merci à tous les parents, grands-parents qui n'ont pas hésité à donner de leur temps et de leur sueur.

Infos pratiques

Carte d'identité

Depuis le 28 mars 2017, il est possible de faire une pré-demande de carte d'identité en ligne sur le site :

https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire

Avec le récapitulatif de la pré-demande ou le numéro de pré-demande et les pièces justificatives, prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil:

■ Freyming-Merlebach: 03 87 29 69 60

■ Forbach: 03 87 84 30 00 ■ Saint-Avold: 03 87 91 10 07

Pièces justificatives à fournir

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité couleur, récentes, tête nue, de face, centrée (ni scannées, ni numérisées)
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, contrat de location, quittance de loyer



Pièces supplémentaires

En cas de perte ou de vol de la carte d'identité

- Déclaration de perte établie en mairie ou déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif d'identité avec photographie : passeport, permis de conduire, carte étudiant, carte de bus...
- Timbre fiscal de 25 €

Pour les mineurs

- La présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- Carte d'identité du parent qui signe la demande



SPÉCIALISTE BALNÉOTHERAPHIE MEUBLES DE SALLES DE BAINS CHEMINÉES - POÊLES EN FAÏENCE PISCINES

Depuis 1959. une équipe de professionnels

CARRELAGES - SANITAIRE

ZAC de Betting 57800 FREYMING-MERLEBACH

Tél.: 03 87 81 42 51



Zone Artisanale 57800 BETTING

Tél.: 03 87 00 45 30

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés

Pour les personnes majeures habitant chez des parents ou des tiers

- Attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur
- Copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant

Pour les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger : Certificat de nationalité française

Pour les veuves : acte de décès de l'époux

Pour les enfants mineurs dont les parents sont

divorcés, séparés: jugement de divorce

Pour les femmes qui conservent le nom marital :

jugement de divorce

Prolongation des cartes d'identité

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans des cartes d'identité concerne :

- Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures
- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Déchets ménagers et assimilés

COLLECTE MULTIFLUX

Chaque lundi



CONTENEURS À VERRE

Rue de l'École et rue de la Croix Rappel: les bouchons, capsules et couvercles doivent être retirés.



Déchèteries de la Communauté de communes de Freyming-Merlehach

BETTING

Route de Betting 03 87 04 06 90

Ouvert

tous les jours sauf le dimanche et jours fériés de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire le mardi

HENRIVILLE Parc d'activités

Parc d'activites 03 87 83 34 33

Ouvert tous les jours sauf le dimanche et jours fériés de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire le lundi

HOMBOURG-HAUT Rue de l'Étang 03 87 29 07 99

Ouvert tous les jours sauf le dimanche et jours fériés de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire le jeudi

L'accès à la déchèterie pour les particuliers se fait sur présentation de la carte Sydem'Pass.

Les particuliers souhaitant accéder aux déchèteries et conduisant un véhicule utilitaire de plus de 2 m³ ou sérigraphié, doivent obtenir une autorisation délivrée par la CCFM

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Possibilité de se connecter sur

www.ccfm-eco.fr

ce site permet de donner ou de vendre tout ce qui encombre.

RECOURIR À LA COLLECTE À DOMICILE:

- Préparer la liste des encombrants et la quantité de chaque type de déchets
- Prendre rendez-vous au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Déposer la veille au soir les déchets à collecter sur la voie publique.

DÉCHETS ACCEPTÉS



- Vêtements, chaussures et accessoires,
- Tout venant (canapés, matelas...),
- Papiers, cartons, verre, bois, gravats, déchets verts,
- Métaux hors pièces automobiles,
- Huiles usagées de moteur et de cuisson,
- Pneus déjantés uniquement acceptés à la déchèterie de Hombourg-Haut,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (cuisinière, congélateur, téléviseur, PC...),
- Déchets d'activités de soins à risque infectieux : seringues, piqûres, aiguilles, compresses et cotons,
- Déchets diffus spécifiques: acides, soudes, ammoniac, comburants (white spirit, alcool à brûler, eau oxygénée), biocides ménagers, engrais et phytosanitaires ménagers, liquides inflammables conditionnés et solvants, pâteux (peintures, vernis, lasures, colles...), déboucheurs et décapants pour la maison, produits pour cheminées, filtres de voiture usagés

Communauté de communes de Freyming-Merlebach Service de Valorisation des Déchets Ménagers

2, rue de Savoie 57804 FREYMING-MERLEBACH Tél. : 03 87 00 21 50

N° vert : 0 800 508 548 www.cc-freyming-merlebach.fr

Réglementation

Déchets - Bruits - Animaux

Brûlage des déchets ménagers et assimilés

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillements et autres pratiques similaires constituent des déchets et relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés.

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés est interdit à compter du 1er mai 2014.

(Extraits de l'arrêté municipal n°05/2014 du 31.03.2014)

Entretien des trottoirs

En toutes saisons, dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires et occupants des immeubles riverains, sont tenus de nettoyer les trottoirs ou banquettes, au droit de leur façade et de maintenir en bon état de propreté le caniveau ou le fil d'eau.

Entretien des végétaux

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa propriété sur la voie publique. À ce titre, la hauteur maximale est de 2 m à partir du sol naturel à une distance de 0,50 m de la limite de propriété.

Interdiction d'abandonner des déchets sur la voie et les espaces publics

L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

Mesures visant les animaux domestiques ou errants

Sur la voie publique, les chiens doivent être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer ces derniers sous peine de mise en fourrière aux frais et charges de son propriétaire ou gardien.

Nuisances sonores

Les propriétaires ou gardiens d'animaux domestiques, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires tendant à éviter une gêne pour le voisinage notamment par des aboiements ou des hurlements répétés.

Les travaux de bricolage, d'entretien, de nettoyage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et/ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leurs intensité sonore ou des vibrations générées, tels notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, nettoyeurs haute pression, etc. ne peuvent être effectués que :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

(Extraits de l'arrêté municipal n°07/2017 du 22.05.2017)

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces arrêtés municipaux sur notre site : www.commune-betting.fr



Newsletter



Nouvelles de Betting

Je suis connecté aux

L'actualité municipale vous intéresse?

Vous souhaitez être tenu informé

des dernières nouvelles du village?

Restons en contact!

Connectez-vous sur

www.commune-betting.fr







Soyez connecté! Restez informé!





Deux places de cinéma offertes au premier qui aura identifié ce lieu!

La réponse est à déposer en mairie sous enveloppe.



Le gagnant du quizz du 1^{er} semestre est Mehdi Haensel. La réponse était la porte-fenêtre à l'arrière de l'église côté droit. Bravo!

Hypermarché



Freyming-Merlebach

4, rue des Genêts **ZAC de Betting**

www.e-leclerc.com/freyming













Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h30